

09.05.2009 – 17:30 Uhr

Embargo 09.05 1730 - L'Initiative des Alpes mise sur la bourse du transit alpin

Altdorf (ots) -

Embargo jusqu'au 09.05.2009, 17:30 heures

Quinze ans après le oui du peuple suisse à l'initiative des Alpes, l'article constitutionnel sur la protection des alpes n'est toujours que partiellement mis en application. L'association Initiative des Alpes maintiendra donc sa pression sur les instances politiques. Elle mise pour cela sur la bourse du transit alpin. Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger faisait partie des invités à la fête anniversaire de l'initiative des Alpes.

L'Initiative des Alpes célèbre deux anniversaires cette année. En effet, l'association Initiative des Alpes a été fondée il y a 20 ans et le vote du peuple suisse sur l'initiative «pour la protection des régions alpines contre le trafic de transit» a eu lieu voici 15 ans. Quelque 250 personnes ont pris part à la fête organisée à cette double occasion samedi à Flüelen (UR).

Parmi les hôtes de la fête se trouvait le ministre des Transports Moritz Leuenberger. Dans son allocution, celui-ci a souligné qu'en politique, la vision et l'audace sont tout aussi importantes que la concrétisation et la recherche d'une voie praticable. Il a rendu hommage à l'Initiative des Alpes pour sa collaboration constructive, notamment lors de la négociation de l'Accord sur les transports terrestres avec l'UE.

Fabio Pedrina, conseiller national socialiste tessinois et président de l'Initiative des Alpes, a plaidé pour une mise en place rapide de la bourse du transit alpin. Il a en outre estimé que l'Initiative des Alpes doit mettre en évidence des solutions permettant d'assainir le tunnel routier du Gothard sans second tube.

(Information aux rédactions: Keystone fournira une photo. Les discours peuvent être consultés sur notre site Internet www.initiative-des-alpes.ch.)

Contact:

Fabio Pedrina, conseiller national TI et président de l'Initiative des Alpes, 079 249 29 42

Alf Arnold, directeur de l'Initiative des Alpes, 079 711 57 13

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002430/100582853> abgerufen werden.